

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

SAMEDI 27 JUIN 1981

N°121

d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe. Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe. Pour la reconstruc tion de la IVéme Internationale.

Pour la construction

ANTILLES 2 F FRANCE 3 F

DIRE CE QU'ON VEUT CHANGER ET COMMENCER SOI-MÊME À LE CHANGER.

Après le succès socialiste en France (la chambre des députés est en majorité socialiste), doit-on s'attendre à de profonds changements ici ?

Le gouvernement qui vient d'être nommé, à part l'entrée de quatre ministres communistes, reste le même qu'avant les élections. Le représentant de la puissance coloniale française ici sera donc M. Emmanuelli.

On peut donc penser que ses déclarations politiques avant et pendant les élections reflètent bien les intentions du gouvernement et de Mitterrand.

Or la première constatation qui s'impose, c'est qu'avant même d'avoir consulté ces populations de Guadeloupe et de Martinique, le gouvernement a annoncé qu'il gommait tout ce qui était « spécifique » dans son projet de « décentralisation ».

De quoi s'agit-il?

Tous les partis politiques savent bien que la solution aux graves pro-blèmes économiques et sociaux de la Martinique et de la Guadeloupe pas-se forcément par des changements politiques dans ces pays. La droite lorsqu'elle était en place à la direction des affaires, tout en reconnaissant qu'il y avait « des séquelles du colonialisme », menait une politique d'assimilation à outrance fondée sur le renforcement de l'assistance.

La gauche aujourd'hui, bien que sachant l'importance du problème colonial aux Antilles et dans les DOM-TOM refuse d'envisager la seule solution véritable qui soit celle d'un problème national et colonial : le gouvernement annonce par la bouche d'Emmanuelli que les Antilles c'est la France, que les élections du 10 mai ont « valeur de réferendum ». Dans ce cas on pourrait aussi dire qu'étant donné qu'en Martinique les indépendantistes avaient tous appelé à l'abstention et que celle-ci a eu la majorité dans les deux îles, le résultat est très

Abstention = indépendance, or l'abstention est majoritaire : conclusion les peuples veulent l'indépendance! Ce raisonnement serait tout aussi valable que celui de M. Emmanuelli qui s'appuie sur le résultat de la droite la 10 mai pour parler de réferendum.

Celui qui s'appuie sur ces élections, ou tout autre qui se déroule dans le cadre actuel, ne peut pas savoir ce que veut ou ce que pense réellement notre peuple. Il y a des actes grands et petits qui disent plus que des résultats d'élections comptés sur moins de 40 % de la population adulte.

Les actions revendicatives et leur forme actuelle en Guadeloupe sont là pour montrer que les travailleurs, les pauvres n'hésitent pas à se battre. Ils n'hésitent pas en barrant les routes, Suite p. 3

GUADELOUPE: 2ÈME TOUR: LA GAUCHE « PLACE » DEUX DÉPUTÉS

Le fait le plus marquant de ces élections en Guadeloupe aura été incontestablement l'élimination des trois députés de droite RPR: Mariani Maximin, Raymond Guillod et José Moustache.

A leur place, après le deuxième tour, on retrouve deux députés de gauche : Jalton, socialiste, déjà député de 1973 à 1978, et Ernest Moutoussamy, du Parti Communiste Guadeloupéen, nouveau venu, dans la première circonscription, Dans la 3ème circoncription, c'est Esdras, le maire de Pointe-Noire UDF qui

Par rapport aux élections de 1978, on note bien sur un pourcentage plus important d'abstention après ce deuxième tour : de 47 % en 78, ce taux passe à

63,8 % aujourd'hui. Mais globalement, la gauche socialiste et communiste progresse très peu en voix et beaucoup plus en pourcentage.

Mais cela s'explique du fait d'un important mouvement d'abstention par rapport aux présidentielles, mais aussi par rapport aux législatives de 78.

Prenons par exemple la 1ère circonscription: ainsi par rapport à 78, la droite perd 11.600 voix au deuxième tour tandis que la gauche n'en gagne qu'environ

Les 11.000 restant sont donc partis en bulletins nuls (1000) et en absten-

tions. Dans la deuxième on peut chiffrer la perte de voix de la droite à environ 10.000 voix et le gain du P.S. (Jalton) est nul; il y a au contraire une baisse de 2500 voix.

Dans la 3ème circonscription, il y a une situation un peu particulière, puisque Esdras de droite succède à Esdras de gauche. Lorsqu'il était de gauche, toute la gauche PC-PS et Progressiste avait voté pour lui au deuxième tour.

Aujourd'hui qu'il est de droite, il est difficile de dire si son électorat a changé ou est en partie composé de votants de droite et de gauche. Bref : les comptes de droite/gauche de 78 comparés à ceux de 81 donnent une perte de 7000 voix de droite et un gain de 2000 à gauche soit une différence de 5000 voix qui sont allés à l'abstention ou sont nuls

FORT-DE-FRANCE: PLEURS ET JÉRÉMIADES HYPOCRITES DES MAGISTRATS DE FORT-DE-FRANCE



Les jeunes noirs pauvres mobilisés contre la justice raciste lors du procès Maugée-Beaujour

Les lecteurs de France-Antilles ont dû verser une larme en lisant le communiqué des magistrats de Fort-de-France. Car, voyez-vous, ces pauvres magistrats se sentent mal-aimés et se plaignent qu'en particulier l'un des leurs, le procureur Albarède, serait l'objet d'une véritable campagne d'attaques et de pressions. Il y aurait même, dit le communiqué, des gens qui voudraient faire partir les magistrats comme Albarède...

D'abord pourquoi des magistrats ne seraient-ils pas soumis à la critique publique ? Ils n'ont qu'à s'expliquer et si leurs explications sont convaincantes le public en tiendra compte.

Monsieur Albarède apparaît comme, un homme décidé (autrefois décidé! Son zèle a peut-être baissé) à pourfendre les anti-colonialistes.

Il ne peut prétendre le contraire.

Nous, Antillais avons parfaitement le droit de jeter la suspicion sur l'action judiciaire. « On ne peut pas être juge et partie en même temps » dit un adage. Or dans une série d'affaires qui se sont déroulées à Fort-de-France les juges ont été « juges et parties ». Dans la plupart des procès à caractère politique qui se sont déroulés, il y avait des accusés noirs et des plaignants blancs. Dans tous les cas des juges blancs ont donné raison aux plaignants blancs. Comment apprécier cela ? S'agit-il de coincidence ? Dernière affaire en date Olivièri contre Oscar. Un Blanc qui a frappé un Noir! Le Blanc ne vient pas au procès et c'est encore, après maintes péripéties, le Noir qui a eu tort d'après la justice des Blancs.

Le juge et tous les magistrats blancs de Fort-de-France croient-ils que le public juge comme eux? Croient-ils réellement que nous Antillais, nous assistons sereinement à leur justice ?

Pour nous quel que soit le mode de déroulement de l'affaire, Oscar a raison et nous le soutenons. La justice coloniale a rendu un jugement colonialiste et raciste. C'est dans l'ordre des choses. Car une justice coloniale (qu'est la justice de juges blancs de Fort-de-France) ne peut être qu'une justice colonialiste et

Albarède en inculpant deux de nos camarades, espéraient faire une affaire de droit commun : une affaire de « malfaiteur ». Mal lui en prit ce fût une affaire politique: manifestations, prises de position, actes de colère du public contre Albarède lui-même, contre la prison de Fort-de-France... pétitions, meetings,

Albarède a voulu donner à l'affaire des jeunes de Schælcher un prolongement judiciaire qui se retournerait contre nos militants. Et contre tout le mouvement anti-colonialiste.

Des jeunes de Schœlcher ayant été battus, agressés par des jeunes blancs ont attendu le moment de riposter. Puis ils ont été arrêtés. D'ailleurs, la police agissant sur l'ordre des juges n'y est pas allé de main morte. Elle a arrêté, bousculé, enfermé, insulté, au petit bonheur. Et vous juges étiez-vous au courant de cela? Etes-vous au courant qu'aujourd'hui, on les bouscule, on les enferme, les menace de façon tout à fait arbitraire?

Suite p. 2

PLEURS ET JEREMIADES HYPOCRITES DES MAGISTRATS

DE FORT DE FRANCE

Avec le Comité des Jeunes de Schœlcher soutenu par des organisations politiques et dirigé par Gérard Beaujour, les jeunes en 1979 ont pu déjouer les plans de revanche colonialiste. Alors une question messieurs les juges si chatouilleux sur votre honneur et votre réputation : dans l'affaire de Schœlcher il y avait des jeunes noirs et des jeunes blancs : où sont passés ces jeunes blancs ?

Que sont-ils devenus ? Escamotés ? Que dire et que penser des morts (des Noirs encore!) dont on n'a jamais trouvé les assassins. Nouvet, Illmany, Marie-Louise, et surtout le jeune Chloé!

Vous voulez raconter une histoire à endormir les petits enfants avec vos histoires « d'indépendance », de justice sereine, etc. Monsieur Peyrefitte qui n'est plus le ministre de la Justice déclarait en tournée électorale ici « que la main de la justice va passer sur eux », en parlant des militants du GLA qui n'étaient pas encore arrêtés. Où est l'indépendance ? Aujourd'hui un autre mhistre de la Justice a libéré ceux que Peyrefitte a fait arrêté. Alors où est

encore l'indépendance de la Justice? Vous êtes des auxiliaires du pouvoir en place et vous jugez « en toute indépendance » bien sûr! comme la morale en cours (la bourgeoisie, celle des possédants et des riches) vous incite à le faire. Et souvent comme le pouvoir en place le souhaite!

Vous êtes marqués par une double tâche à nos yeux qui montre que votre justice n'est pas celle du peuple : vous êtes désignés et non élus, vos lois sont faites pour protéger la propriété des riches. Vous êtes français et blancs et ceux que vous jugez sont antillais et noirs.

Partant de ces deux considérations, nous avons le droit de jeter le doute et la suspicion sur la sérénité et l'impartialité de votre justice.

Messieurs les magistrats votre « justice » n'est pas la nôtre! Elle ne peut que nous plier ou nous briser par la force, mais en aucun cas elle peut compter ni sur notre reconnaissance, ni sur notre adhésion. Vos jugements sont pour nous des actes de répression, vos juges ne

PANAGOAR O

sont que les instruments de la répression judiciaire telle qu'elle est voulue en haut lieu, à différents moments de la politique en cours. Alors, de grâce! cessez vos pleurs, ne soyez pas ces « bourreaux qui se donnent des airs de victimes ».

Votre justice dépend de ce qu'est le pouvoir et de ce qu'il veut. Et le pouvoir change plusieurs fois de main dans un pays, dans la durée d'une vie humaine.

Blanqui, parlant devant un tribunal en 1849, comparait la justice en Angleterre à celle de la France : « Il y a un pays dont je n'aime pas les institutions aristocratiques, si cruelles pour les masses souffrantes, mais qui a environné la sûreté individuelle des plus minutieuses protections.

Là on ne presse pas un accusé de questions, on ne cherche pas à le forcer dans les derniers retranchements de sa conscience, comme un renard dans sa tanière; le juge au contraire l'avertit de peser chacune de ses paroles, le met en garde contre les défaillances de la peur, contre les entraînements de l'émotion. On ne fait pas jaillir la vérité des angois-

SUITE DE LA PAGE 1

ses du prévenu, mais du choc des témorgnages, de la lutte des dépositions... ».

Messieurs les juges de Fort-de-France et les policiers agissant sur leur commission pourraient faire leurs profits de ces lignes.

Méditez aussi cette dernière phrase. Lors du même procès Blanqui disait aussi ceci :

« Messieurs, c'est devant vous, mais ce n'est point à vous que je parle. C'est à la France, seule haute cour de justice que je reconnaisse, et dont les arrêts ne soient ni flétris ni cassés ».

Blanqui parlait de la France des révolutions, celle des barricades de 1848.

Alors que messieurs Albarède et messieurs les juges et magistrats de Fort-de-France se rassurent. Notre opinion de leur justice n'est pas l'idée que nous nous faisons de toute justice.

C'est bien la leur que nous récusons et rejetons avec ardeur.

A LE CHANGER.

G.RASSAMY.

Communiqué de la supermenta de la constant de la co

COMITÉ DE VIGILANCE DES NOIRS PAUVRES CONTRE LA JUSTICE RACISTE

Justice et police sont décidément acharnées contre les jeunes noirs pauvres de la Martinique. Ainsi, nous avons eu cette semaine connaissance de quatre cas d'« intimidation et de répression contre des jeunes ».

Nous appelons tous les jeunes qui sont victimes de cas de répression de ce genre de se rapprocher du comité de vigilance et de participer à ses actions.

CAS DE TRACASSERIES POLICIÈRES À FORT-DE-FRANCE

1ER CAS: UN JEUNE RACONTE:

Ce matin du mardi 16 juin, il était aux environs de 8 heures. Je me tenais debout près de la cathédrale de Fort-de-France en train d'attendre mon frère cadet pour aller faire un petit « job ». Tout à coup je vois surgir une Renault 4L qui s'arrête près de moi. Trois inspecteurs, dont Casimir Loutogy descendent et m'encerclent en présentant une petite médaille : « Au nom de la loi, je vous arrête ».

Très surpris, je suis resté figé, ne pouvant plus parler. J'ai essayé de me contrôler pour ne pas courir car je savais qu'ils étaient armés.

Je suis monté dans la voiture. Dix minutes après, vers 8 heures 10 minutes, me voilà à l'hôtel de police avec les trois inspecteurs. Ils ont garé la voiture et m'ont emmené au 3ème étage. C'est là qu'il ont commencé à m'impressionner:

— « Ou pas connaîte la famille Boutrin ? »

– « Ki ou lé, ki ou pas lé, nous ké fê ou palé ».

On m'a montré deux photos de femmes, et on m'a dit : « Ou pri, ou adan, vous êtes dans la merde! ».

Ils voulaient me faire avouer ma soidisant participation dans les meurtres des 2 femmes du Pont de Chaîne et dans l'assassinat de la famille Boutrin, à Post Colon. Ils étaient 6 ou 8, à tourner autour de moi.

Après ça, ils m'ont dit : « Vous connaissez les maléfices ! »

J'ai répondu « non ».

Ils m'ont même demandé si j'étais malade mental, si j'avais déjà été interné à Colson, mais je ne suis pas tombé dans le piège qu'ils me tendaient. Je leur ai dit : « Je suis ici pour la paix et l'amour ».

Ils ont même exercé contre moi la farce du livre du « Dragon rouge » et un autre intitulé « Les morts qui font parler ». Ils voulaient que je dise « la vérité ».



Ils m'ont fait enlever ma chemise, mes chaussures et m'ont fouillé des pieds à la tête. Je n'avais rien sur moi, sauf un crayon et une feuille de papier. Ils ont fait alors un procès-verbal en me demandant mon nom, celui de mon père, de ma mère, mon domicile, mes diplômes, la dernière classe fréquentée, et si je travaille. Ils m'ont demandé aussi où j'ai effectué mon service militaire, dans quelle compagnie!

Ils ont passé le livre sur mon dos pour me délier la langue, et un d'entre les policiers m'a fait l'imposition des mains!

Ils m'ont menacé de leur revolver en me disant : « Si vous courez, on tire ».

Ils m'ont demandé « Pourquoi faisiezvous des gestes au moment de la cérémonie ? »;

Moi qui suis innocent, je ne sais de quoi ils veulent parler. Ils m'ont demandé alors ce que je faisais le 31 mai, jour de la fête des mères. J'ai répondu que j'étais chez mes parents. Ils m'ont redemandé si je connaissais les Boutrin, je leur ai répondu que non. Alors ils m'ont dit : « Vous ne connaissez pas les Boutrin, et vous venez à leur enterrement! Vous êtes peut-être complice! ».

Ils m'ont dit de signer le procès verbal sinon je restais enfermé, ce qui est illé-

Et pour conclure, ils m'ont proposé de travailler pour eux (leur servir d'indicateur).

J'ai été relaché le mardi à 10 heures 30 !

la première constatation

2EME CAS: UN AUTRE JEUNE VICTIME DE LA POLICE.

Lors du match Sélection de Martinique contre Lyon, je me trouvais à l'entrée du stade Louis Achille. Près de moi, il y avait un Blanc en civil (c'est le capitaine du corps urbain) plus 8 policiers noirs.

Je rentrais avec l'autorisation du portier, quand le Blanc, en voyant les nombreux jeunes qui voulaient entrer, a dit : « Le premier qui veut rentrer aura affaire à moi! ».

A ce moment, le Blanc en civil m'a tiré par le bras et m'a violemment giflé à 3 reprises l

Je suis tombé à la renverse et quand je me suis relevé, j'ai couru ramasser 2 pierres. Le Blanc s'est caché et les 8 policiers sont tombés à bras raccourcis sur moi.

De rage, je les ai menacés, injuriés, Pendant le combat j'ai perdu 3 médailles que je portais à une chaîne ainsi que 40 F.

Le 23 juin 1981.

FORT-DE-FRANCE: LES TRAVAILLEURS DE MANUFRANCEF-D-F REFUSENT LES LICENCIEMENTS ET PRENNENT EN MAIN L'ENTREPRISE.

Le jeudi 10 juin, la section CSTM Manufrance a tenu une conférence de presse dans laquelle elle a tenu à faire le point sur la situation des travailleurs de l'Entreprise.

Rappelons que Manufrance est une société qui fabrique entre autres des fusils et des cycles et qui connaît des difficultés depuis 1977. Ces difficultés se sont multipliées avec la crise économique au point que la société a dû être mise en liquidation judiciaire.

Or Manufrance c'est non seulement

l'usine qui se trouve à Saint-Etienne, mais aussi 31 magasins de distribution qui, comme celui de Fort-de-France, sont bénéficiaires. Normalement ces magasins auraient déjà dû fermer.

Les 12 travailleurs de Manufrance ont refusé cette logique et ont décidé de se transformer en coopérative ouvrière de distribution.

Actuellement donc, ils gèrent le magasin et se répartissent un salaire équivalent à celui qu'ils avaient avant que la mesure de liquidation judiciaire soit prise

Les travailleurs de Manufrance lancent entre autre, un appel aux artisans de Martinique afin que ces derniers exposent leurs produits et les vendent dans le magasin.

Les travailleurs de Manufrance montrent avec juste raison que les travailleurs n'ont pas à faire les frais de la mauvaise gestion capitaliste de l'entreprise. Ils ont réussi à sauvegarder leur emploi, en refusant leur licenciement. Et cela c'est un point positif dans leur action!

MANIFESTATION DE PROTESTATION CONTRE LE MAINTIEN DE LUC REINETTE EN PRISON.

Vendredi 19 un meeting de protestation contre le maintien en détention de Luc Reinette était organisé par le comité des parents et des amis des détenus et l'ensemble des organisations anticolonialistes.

Sur le terre-plein de la résidence Vatable à Pointe-à-Pitre, plusieurs centaines de personnes étaient venues écouter les différents orateurs qui soulignèrent la nécessité de poursuivre les actions de protestation pour arracher Reinette des geôles coloniales. Plusieurs militants

récemment libérés : Alain Gamby, Jean-Claude Mado prirent la parole et furent chaleureusement applaudis. Jean-Baptiste, arrivé le soir même était aussi présent. Un appel fut lancé pour la manifestation de rue qui devait avoir lieu le lendemain samedi dans les rues de Pointe-à-Pitre.

Le samedi 20 la manifestation préparée par une campagne de graffitis et de tracts réunit environ 400 personnes. Le défilé s'ébranla à la hauteur du centre culturel Rémy Nainsouta et emprunta la rue Frébault, la rue de Nozières et retour à Rémy Nainsouta. Plusieurs arrêts aux carrefours furent opérés à la hauteur de la rue Abbé Grégoire, devant le prisunic de Pointe-à-Pitre où plusieurs militants de différentes organisations prirent la parole. Devant le prisunic, Alain Gamby prit la parole et fut très applaudi par la foule.

D'autres manifestations de plus grande envergure sont prévues cour obtenir la libération de Reinette.

EXIGEONS LA LIBÉRATION DE LUC REINETTE!

Nous reproduisons ci-dessous un article du jour- explique bien les raisons politiques et calculées de maintien d'autres en prison. nal trotskyste français « Lutte Ouvrière » qui la libération de certains prisonniers politiques et le

LE PROJET DE LOI D'AMNISTIE: UN GESTE CALCULE

« La loi d'amnistie sera beaucoup plus généreuse que celle qui a été votée au début du précédent septennat » devait déclarer Maurice Faure, ministre de la Justice en présentant le projet de loi qu'il compte deposer a la prochaine Assemblée nationale.

Et c'est un fait qu'en ce qui concerne les prisonniers de droit commun, cette loi serait sensiblement plus libérale que les précédentes amnisties. Ainsi, elle toucherait tous ceux qui encourent une peine de 6 mois de prison ferme, alors que les amnisties décidées aussi bien par Pompidou en 1969 que par Giscard en 1974 fixaient la limite des peines amnistiables à 3 mois de prison ferme et un an avec sursis. En évitant ainsi l'emprisonnement d'un millier de prévenus et en ayant pour conséquence la libération de 5000 autres, on peut en effet dire de l'amnistie proposée par Maurice Faure sinon qu'elle est beaucoup plus « généreuse », du moins qu'elle va dans le sens des mesures libérales et sociales qu'a annoncées le nouveau gouvernement.

Par contre, il n'en va pas de même en ce qui concerne les prisonniers politiques. Certes, d'ores et déjà 43 détenus sur les 70 prévenus ou en passe d'être. jugés par la Cour de Sûreté de l'Etat, ont été libérés. Mais le projet de loi contient une condition qui restreint singulièrement sa portée, à savoir que pour en bénéficier il faut ne pas avoir été condamné à une peine égale ou supérieure à huit ans de prison. En prenant comme critère des cas amnistiables, l'importance des condamnations et non les faits qui les ont motivées, le projet de loi de Maurice Faure apparaît même en retrait par rapport aux amnisties jadis décrétées par Pompidou et Giscard qui exigeaient seulement que les infractions « n'aient pas entraîné la mort ou les blessures ou infirmité ».

Ainsi seraient exclus de l'amnistie du nouveau gouvernement socialiste certains condamnés par la Cour de Sûreté de l'Etat comme les deux autonomistes bretons, auteurs de l'attentat contre le château de Versailles en 1978, et condamnés à 15 ans de prison pour les seuls degats matériels causés. De même, en serait exclu un militant breton condamné

à la très lourde peine de 30 ans de prison pour avoir plastiqué des bâtiments de la police, sans avoir blessé personne. Et c'est bien pour protester contre cette discrimination faite envers les prisonniers politiques par les autorités que quatre autonomistes corses aministiés, se sont barricadés dans leur cellule à Fleury-Mérogis, le 11 juin dernier, refusant de quitter la prison si leurs autres camarades n'étaient pas eux aussi libérés.

Pour tenter de justifier les limites posées à l'amnistie des prisonniers politiques, Maurice Faure a évoqué le grand nombre de détenus, prévenus ou condamnés, qui s'élève, à l'issue du septennat de Giscard, à 150. Mais il a surtout avoué sans détours que si le projet de loi fixe l'amnistie à huit ans de prison maximum, c'est « parce qu'on craignait un tollé d'une catégorie importante de Français ».;

Le libéralisme trouve vite ses limites avec le souci du nouveau gouvernement de ne pas mécontenter la fraction la plus réactionnaire de l'opinion publique.

Guy FICHET.

ies. Vo

SIND XI

POURQUOI

REINETTE

EST-IL MAINTENU EN PRISON!

Luc Reinette est maintenu en prison vraisemblablement pour des raisons de politique intérieure française. Il n'est d'ailleurs pas le seul prisonnier politique maintenu en prison. Il y reste aussi des Corses, des Basques, des Bretons, un Guyanais, bien que plusieurs d'entre eux aient été libérés il y a trois semaines.

Que Mitterrand ait fait libérer plus de trente prisonniers politiques dans un premier temps, c'était quand même le moins qu'il pouvait faire après les promesses électorales et surtout après la suspension de la cour de Sûreté de l'Etat en voie de dissolution. Mais la pression d'une partie de l'opinion et de l'opposition de droite reste forte... Pourtant, même si on ne se fait pas trop d'illusion sur les changements réels qu'une majorité de gauche peut apporter, cela devrait avoir au moins ceci comme résultat qu'elle libère sans condition tous les prisonniers politiques sans exception. Reinette et Charlotte ne doivent pas servir de caution au gouvernement de gauche pour qu'il fasse la démonstration de sa « fermeté » à une partie de l'opinion. Ils ne sont dans ce cas-là que des otages et leur maintien en détention n'en est plus que odieux et

LIBÉRATION IMMÉDIATE DE TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES! LIBÉ-RATION IMMDÉDIATE DE REINETTE ET. DE CHARLOTTE!

Nous avons traduit un tract d'un groupe d'émigrés de la Dominique en Guadeloupe. Nous le publions ci-dessous.

COMITEE FOR DOMINICAN SALVATION (BASED IN GUADELOUPE) INVASION CONTRE LE GOUVERNEMENT OU INVASION CONTRE LA POPULATION.

Le 29 mai 1979, les masses laborieuses descendaient dans la rue pour protester et faire respecter les droits humains qui avaient été longtemps foulés aux pieds. La conséquence d'une telle colère fut que le régime de Patrick John fut mis à bas.

Les pays impérialistes comme la France et les Etats-Unis sont très contents du gouvernement actuel qui est l'un des plus conservateurs des Caraïbes. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour prévenir le retour d'un événement semblable. C'est pourquoi des soldats étrangers ont été placés là.

C'est pourquoi on a beaucoup parlé d'une invasion contre le gouvernement. On a beaucoup parlé aussi d'une invasion du Ku Klux Klan que le gouvernement a arrêté par la mesure qu'il a jug la meilleure. Nous nous demandons si la présence de ces soldats dans l'île s'explique par la soi-disant invasion ou pour agir contre la population. Nous, nous savons pourquoi ils sont là. C'est parce que la population peut à tout moment réagir et alors ils interviendraient comme ils l'ont fait au Salvador en faisant 17.000 morts, et pour cela, les Dominicains doivent être vigilants.

En même temps, même l'Angleterre, la mère coloniale qui a détruit l'économie de l'île laissant la majorité de la population dans une pauvreté totale accorde aujourd'hui un million de dollars à la police pour accroître la misère.

Le premier ministre Eugenia Charles a rappelé très clairement que le gouvernement de Patrick John fut pris par surprise. Elle sait que la population n'a plus confiance dans sa direction, et particulièrement à cause de la façon dont fut réglé l'affaire « Ted Honneychurch » et les mesures draconiennes qu'elle a prises conduisant à la mort de sept personnes, à plusieurs blessés et aux emprisonne-Il est sûr que cette vaque de

répression se poursuivra si les masses ne l'afrêtent pas.

La Dominique est l'un des pays les plus pauvres de la région. Les gens portent encore du bois pour faire à manger ; les paysans sont sans terre, et ils doivent faire près de quatre kilomètres pour aller dans leurs jardins. Le salaire des ouvriers agricoles est de dix dollars par jour. Voilà trois ans que les bananes sont vendues 19 cents la livre alors que le coût de la vie a grimpé.

Voilà les conditions que les capitalistes engendrent et cela crée les conditions de révolte. La classe ouvrière, les petits paysans peuvent changer les choses pour eux-mêmes, non dépendre des organisations politiques endormies mais en prenant eux-mêmes en main leur propre lutte.

Si nous nous asseyons, bras croisés et laissons le gouvernement et les impérialistes écraser la moindre tentative de révolte, ils pourront d'autant mieux faire de même en Guadeloupe et en Martinique et dans le reste de la Caraïbe. Nous ne pouvons laisser ce pays devenir un autre Haïti et avoir la première « mama Doc ».

En conséquence, nous pensons, dans ce comité, qu'il est grand temps que le gouvernement renvoie ces soldats étrangers qui sont sur place. Pas d'invasion contre la population Nous demandons la liberté totale de réunion.

Cessez de faire croire à la population que ce sont les rastas qui sont responsables de l'exploitation.

Ce qui est arrivé en mai et juin 79 peut arriver encore car les êtres humains ne sont pas des moutons comme vous le crovez.

Peuple dominicain, nous voulons vivre, nous voulons la liberté. En avant, travailleurs ne comptez que sur vousmêmes.

SUITE DE L'ÉDITORIAL

fonctionnement de la chambre de commerce à faire entendre leurs revendications.

Et une grande majorité de travailleurs s'écrie devant ces actions: "C'est cela qu'il faut faire, ils ont raison! ».

Alors que le gouvernement et M. Emmanuelli ne se trompe pas. Il existe une fraction importante de notre peuple qui n'acceptera nullement qu'on étouffe, par quelque moyen que ce soit, ses aspirations nationales. Pour ces travailleurs et ces hommes et femmes des milieux intellectuels qui aspirent à transformer profondément la vie de leur pays et à le faire eux-mêmes en fonction des besoins de ce peuple, il n'y aura pas de "bonheur" qui vienne de

France. Le temps où l'on attendait de France le changement est fini.

Les députés de gauche de Martinique (Césaire) et de Guadeloupe (Jalton et Moutoussamy) ont tous gommé fortement cette aspiration

en occupant les terres, en bloquant le nationale dans leur programme. Par tactique? Ou par lâcheté politique? Peut-être aussi que c'est tout simplement ce qu'ils avaient toujours souhaité eux et leur parti : l'arrivée de la gauche en France! Leur perspective ne va peut-être pas plus loin.

Tous ceux là qui se disaient autrefois « autonomistes » ou « décentralistes » sont brusquement devenus de bons assimilationnistes de gauche.

Mais ils ne sont même pas de bons réformistes. Car à part quelques généralités, on a vainement attendu la réponse aux questions qu'on leur posait sur ce qu'ils allaient revendiquer. En résumé, ils attendent des améliorations d'allocations et la construction de quelques logements. A qui s'adressent-ils? Au pouvoir en place.

Ils demandent au peuple d'attendre. Ils feront eux quelque chose.

On retombe dans la même vieille politique: assistance et passivité. Mais elle a toujours été celle des grands partis de gauche. Et c'est même ce qui explique qu'ils n'ont pas

réussi la moindre mobilisation importante contre le pouvoir colonial depuis 25 ans.

Tous les changements ou améliorations sociales sont soit le fait de grèves spontanées des travailleurs, soit le fait de gouvernements qui ont pris 25 ans pour arriver à une Sécurité sociale, à des allocations familiales qui sont encore inférieures à celles de la France; 25 ans pour un SMIC inférieur, 25 ans pour offrir l'exil comme réponse au chômage! Et pendant ces 25 ans, la gauche antillaise (de Guadeloupe comme de Martinique) s'est contentée de protestations platoni-

Aujourd'hui elle affiche sa confiance dans le nouveau gouvernement parce que c'est dit-elle « son gouvernement ».

Le problème c'est que la gauche en France dirige les affaires d'un Etat colonial.

Les peuples des DOM-TOM ont intérêt à s'occuper eux-mêmes de dire ce qu'ils veulent changer et devraient commencer à le changer eux-mêmes.

MAROC: VIOLENTE RÉPRESSION CONTRE LES PAUVRES... DES CENTAINES DE MORTS.



De violentes émeutes ont éclaté samedi dernier à Casablanca principale ville du Maroc. Pour protester contre la hausse des prix alimentaires de base, des manifestants ont attaqué des autobus et incendié des magasins en particulier à Casablanca, mais aussi dans une moindre mesure à Rabat. Dans cette dernière ville, capitale politique du Maroc, un Français qui passait en voiture fut agressé et tué par jets de pierres.

Certes, il est possible comme le prétend le parti d'opposition que des éléments provocateurs du pouvoir se soient ingérés dans les manifestations de façon à pousser à l'émeute et ainsi provoquer une répression féroce en retour. Ceci dit, on peut aussi comprendre que la colère ait gagné une grande fraction de la population après les augmentations de prix qui ont atteint parfois près de 80 % dans un pays déjà très pauvre.

L'armée a riposté par une répression très brutale. On compte aujourd'hui plusieurs dizaines de morts et des centaines de blessés. De plus, de nombreux dirigeants de l'USFP (l'Union Socialiste des Forces Populaires) et de la CDT (la Confédération Démocratique du Travail), des

centaines de militants de l'opposition ont été arrêtés.

C'est en particulier sur ces deux dernières organisations que Hassan II, le roi du Maroc fait porter la responsabilité des émeutes. Elles avaient appelé à une grève générale de 24 H pour samedi 24 à l'échelle nationale. C'était la première grève de ce genre depuis de nombreuses années. Déjà jeudi dernier, une grève contre la hausse des prix à Casablanca organisée, par les sections locales de l'Union Marocaine du Travail (UMT) et de la CDT avait remporté un succès.

La dictature sanglante de Hassan II n'empêche donc pas comme on le voit, la population marocaine de se battre et de se révolter contre les abus criminels dont elle est victime. Hassan II craint de nouvelles émeutes et une période de déstabilisation après la dernière augmentation. C'est pour cette raison qu'il réprime aussi durement. Il pense ainsi réduire l'opposition au silence et faire peur aux masses du pays.

L'opposition représentée essentiellement sur le plan politique par l'USFP parti de gauche modéré, vient de menacer de retirer ses 16 élus du parlement pour protester contre la prolongation du mandat de ce même parlement de deux ans et elle s'est retirée de la commission nationale de l'éducation faisant ainsi planer la menace d'une agitation universaitaire à la rentrée prochaine par le biais de l'Union Nationale des Edudiants Marocains (UNEM)... Il s'agit donc de gestes de portées très limitées dans une situation aussi explosive. Les menaces de cette opposition traduisent surtout une pression et une colère de la population marocaine qui n'en peut plus de subir une aussi féroce et corrompue dictature.

Son niveau de vie est particulièrement bas et sous-développé et de plus ses libertés les plus élémentaires sont bafouées

Alors oui aujourd'hui, Hassan II peut faire tuer, et emprisonner des milliers d'opposants, il peut torturer dans ses prisons et affamer la population, il ne le fera pas impunément. Les travailleurs marocains viennent de faire une démonstration de regain de combativité. Ils sauront bien un jour se débarasser de la dictature conduite par Hassan II.

GUADELOUPE: LA JUSTICE COLONIALE DE NOUVEAU À L'OEUVRE. NOTRE CAMARADE B. TREIL INCULPÉ.



Le 5 août prochain notre camarade Treil Bruno comparaîtra devant le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre. Il est inculpé de « s'être rendu complice du délit d'apologie des crimes de meurtre, pillage, incendie, vol », de l'un des crimes prévus par l'article 435 du Code Pénal pour tout simplement avoir écrit un article dans le numéro 85 de notre journal intitulé : « Les limites du terrorisme individuel » où était analysée l'action terroriste du GLA et dans lequel il rendait l'oppression coloniale et l'exploitation capitaliste responsable de la violence du colonisé. En outre cet article faisait la démonstration que pour en finir véritablement avec le colonialisme et le capitalisme la violence exercée par un petit groupe d'hommes ne suffisait pas, mais qu'il était nécessaire que la violence soit le fait des couches laborieuses et des larges masses pauvres.

Pour avoir fait une telle analyse, somme toute très classique et que l'on retrouve dans nombre d'ouvrages marxistes traitant de la question de la violence et étudiée dans les universités de droit ou de sociologie politique notre camarade est inculpé par la justice coloniale.

Que des colonisés que nous sommes, toujours, en dépit des belles déclarations officielles, pensent, analysent, écrivent sur la situation coloniale, c'en est trop, et voilà qui ne peut être toléré par les tenants du système colonial. Mais le seul fait d'être inculpé et poursuivi pour avoir écrit est une preuve de l'oppression coloniale et capitaliste que nous subissons en Guadeloupe et en Martinique.

Eh bien n'en déplaise aux juges coloniaux et aux représentants du pouvoir colonial nous continuerons à dénoncer le système colonial et à en appeler aux jeunes, aux travailleurs et à tous les opprimés et laissés pour compte pour y mettre un terme y compris par la violence. Il n'est pas question pour nous de nous taire et de cesser de nous plaindre de l'oppression coloniale que les populations de Guadeloupe et de Martinique subissent maintenant depuis trois siècles. Et que les colonialistes et leurs juges sachent à présent qu'aucun procès ni aucune condamnation ne nous empêchera de mener le combat avec tous ceux qui veulent se battre contre l'ordre colonial et capitaliste.

Nous avons toujours dit et écrit que la Guadeloupe « Département français » est une fiction. La Guadeloupe n'est rien d'autre qu'une colonie. Il est donc normal que des jeunes, des travailleurs, des pauvres qui en ont assez du colonialisme décident d'en finir, y compris par les armes, avec un tel système. C'est l'oppression coloniale qui entraîne et justifie la résistance du colonisé. C'est un droit que nous avons de dire cela, et ce n'est pas un procès de plus ou de moins qui nous réduira au silence.

De même, nul ne peut nous empêcher de penser, de dire que les peuples de Martinique et de Guadeloupe ont le droit de vouloir s'organiser et de manifester leur volonté de diriger eux-mêmes leur pays et de se battre pour cela.

Pour lutter contre les discriminations il faut résolument s'en prendre à la réalité coloniale. Or en dépit des changements politiques intervenus en France les mêmes juges blancs, les mêmes préfets blancs, les mêmes forces armées, les mêmes CRS sont toujours en place en Guadeloupe et en Martinique. La population en majorité noire continue à être dirigée par des fonctionnaires blancs. C'est cela que nous appelons la population à ne pas tolérer.

COMBAT OUVRIER-

Responsable de publication : G. BEAUJOUR Adresser toute correspondance : EN GUADELOUPE à Gérard BEAUJOUR B.P. 214 97110 POINTE-A-PITRE EN MARTINIQUE B.P. 386 97204 FORT-DE-FRANCE EN FRANCE écrire à : Combat Ouvrier B.P. 145 75023 PARIS CEDEX Impression

CIF Pointe-à-Pitre Commission paritaire N° 51728

GUADELOUPE: LES RIVERAINS DE DESTRELLAN BLOQUENT LA ROUTE ET FONT RECULER L'ADMINISTRATION

Le lundi 22 juin dès 5 H30 du matin deux longues files de voitures se forment à la hauteur du carrefour Destrellan. Il n'est plus possible de circuler après ce carrefour. Motif: plusieurs familles menacées de décasement du fait de la construction de la nouvelle route qui relie Baie-Mahault à Petit-Bourg ont décidé d'organiser un barrage. Tôt dans la matinée ils installent des cases sur la route. La circulation est donc interrompue pour tous ceux qui viennent de Basse-Terre et de Ste Rose. Puis se rendant compte que certains usagers empruntent la route de Houel-Bourg-Jarry, ils vont également y mettre un barrage.

Ainsi de 5 H30 à 12 H l'accès de Pointe-à-Pitre est fermé à tous les usagers en provenance de la Guadeloupe proprement dite.

C'est de cette façon que les quelques 15 familles habitant le carrefour de Destrellan ont choisi de manifester leur mécontentement et de se faire entendre des autorités publiques. Depuis que le projet de cette nouvelle route a été conçu (janvier 1975), aucune autorité, ni municipalité, ni préfecture, ni équipement, ne leur a proposé un nouveau terrain où installer leurs maisons. Leur colère est à son comble quand tout récemment ils apprennent de la bouche des ouvriers de ce chantier que toutes les maisons doivent être déplacées avnt juillet 1981.

C'est donc dans ces conditions qu'ils

décident de s'organiser et d'agir comme ills l'ont fait lundi dernier.

Il a suffi que ces riverains de Destrellan bloquent la route pendant toute une matinée pour qu'aussitôt tous les représentants de toutes les administrations concernées se mettent en branle et acceptent de rencontrer une délégation des habitants de Destrellan le jour même. Préfet, Directeurs de l'Equipement, de la DDA, maire qui n'avait même pas daigné proposer une possibilité de relogement à ces mères et pères de familles ont subitement pu leur consacrer une bonne partie de leur matinée en annulant très certainement tout ou partie de leurs rendezvous.

En définitive c'était bien la seule façon sûre de se faire entendre qu'avaient tous ceux qui sont menacés de décasement à Destrellan. Tout comme les patrons qu'ils représentent et pour lesquels ils travaillent les différents responsables des administrations ne comprennent que le langage de la force. Certes rien de bien précis ne leur est encore proposé, mais il. ont obligé l'administration par leur action à arrêter momentanément les travaux. C'est bien d'une première victoire qu'il s'agit. Pour arracher toutes leurs revendications, à savoir l'attribution d'une parcelle de terre gratuite, un terrain de lotissement aménagé, et leur consultation pour toute décision les touchant il faudra bien qu'ils se montrent vigilants et prêts s'il le faut à recommencer.